

Journal d'information municipale (bimestriel) . NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020 . NUMÉRO 31

Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une excellente année 2021.



L'ACTION <u>SOC</u>IALE : UNE PRIORITÉ

Le Centre communal d'action sociale de Castillon-la-Bataille (CCAS) est un service public divisé en deux parties distinctes : l'action sociale et l'aide à domicile. Le premier service est géré par une personne référente unique: Corinne Manès. Le second se compose en fonction des périodes d'une quarantaine d'agents, coordonnés par Aurélie Penneçot, Béatrice Locatelli et Christel Simon. Les deux services sont installés à la Maison France Services, 2 rue du 19 mars 1962, à Castillon-la-Bataille, et sont en lien constant avec Josiane Roche, adjointe aux solidarités et viceprésidente du CCAS, ainsi que Sylvie Lafage, conseillère municipale responsable du service d'aide à domicile.



L'ACTION SOCIALE

Ce service a pour objet d'animer une action générale de prévention, de lutte contre l'exclusion et l'isolement et de développement social de la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Il accueille les personnes en situation de fragilité, de handicap et en difficulté. C'est également un point relais CAF pour les allocataires de la Communauté de Communes Castillon-Pujols (CDC). Corinne Manès est votre interlocutrice privilégiée. Elle instruit, rédige et assure le suivi des dossiers de demandes dans plusieurs domaines : aide sociale, logement, retraite et réversion, aides



Corinne Manès

complémentaires à la santé (ex. CMU), handicap (MDPH), transport scolaire, portage des repas à domicile, accès à la boutique alimentaire, aides financières extra-légales pour soins médicaux (appareillages, prothèses, etc.), aides financières pour les impayés de factures, etc.

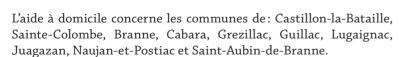
Suivant les besoins des habitants et des demandes des élus, elle organise également diverses actions dans l'année, comme la distribution des colis de noël aux personnes vivant dans des conditions très difficiles ou la préparation du voyage des seniors.

Pendant le confinement, Corinne Manès a travaillé de concert avec les élus (Josiane Roche, Christine Jouanno et Fernand Escalier, adjoints, Josette Daniel et Valérie Levernier, conseillères municipales) pour remettre à jour le Registre d'identification des personnes vulnérables. En cas de besoin, il permet de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes concernées. Il s'adresse aux habitants âgés, fragiles, isolés ou en situation de handicap. Pendant les deux confinements, le groupe d'élus et Corinne Manès ont appelé chaque semaine les personnes inscrites sur le registre afin de prendre de leurs nouvelles ou vérifier qu'ils ne manquent de rien. Aujourd'hui, plus de 200 personnes sont inscrites. Une démarche très appréciée (voir interview).



L'AIDE À DOMICILE

Le service d'aide à domicile a pour missions de vous aider à préserver votre autonomie, vous accompagner pour bien vivre à domicile et garder le lien social. Les aides à domicile accompagnent les personnes fragilisées, âgées ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne (habillage, transferts, prises de repas, etc.), dans les activités ordinaires (entretien ménager, courses, etc.), et dans les activités de la vie sociale et relationnelle (stimulations, accompagnement extérieur, aide administrative. etc.). En étroite relation avec les professionnels de santé du secteur, ce service à domicile vous permet un maintien à domicile dans les meilleures conditions. Des agents qualifiés assurent une aide continue 7 jours sur 7 selon les besoins, de 8h à 20h.





Antonia Padia, aide à domicile, et Christine Ussel, bénéficiaire

Durant la période de confinement, le personnel du service à domicile a continué son travail remarquable en assurant les actes essentiels auprès des personnes fragiles isolées (repas, courses, sécurité, lien social). Aujourd'hui le service vient en aide à 190 bénéficiaires sur l'ensemble du secteur. Le coût des interventions (sans prise en charge) est de 20 €/ heure, déductible à 50 % des impôts sur le revenu. Il est possible de solliciter le soutien de financeurs pour diminuer votre participation si vous avez plus de soixante ans (Conseil départemental, caisse de retraite, etc.) et/ou si vous êtes reconnu(e) personne handicapée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les aides financières sont attribuées selon une évaluation globale de votre situation.

> Pour plus de renseignements, contactez le service administratif du SSAD au 05.64.10.12.92.

reçus au CCAS en 2020



De gauche à droite : Mme Bonamy, Mme Manès, Mme Barès, Mme Simon, Mme Roche, M. Bardon, Mme Locatelli, Mme Penneçot.

Après le confinement du mois de mars, nous avons rencontré 5 bénéficiaires de l'action sociale. Comment l'ont-ils vécu?

L'impact du confinement?

Il n'a pas été vécu de la même manière par tous les bénéficiaires. Pour exemple, Mme Bonamy vit seule dans un hameau mais est très entourée. Comme Mme Barès, qui parle également d'une importante « solidarité entre voisins » qui l'a aidée à garder le moral. Le confinement a été plus difficile pour M. Bardon, qui ne pouvait laisser sa femme malade seule à la maison.

Les services dont-ils ont bénéficié?

Tous les bénéficiaires sont appelés une fois par semaine par le CCAS et les élus, qui prennent le temps de s'informer de leur moral et de leurs besoins. Un appel utile pour se sentir moins isolé et parfois très attendu: « on sait que Corinne et les élus sont là, qu'on peut compter sur eux ». M. Bardon a également fait appel au concierge de ville qui lui a fait quelques courses. Une aide indispensable.

Ce qui a le plus manqué?

Malgré la présence d'un jardin pour plusieurs bénéficiaires, aucun n'a pu se rendre dans son club respectif. Club de loisir, sportif ou artistique, ces moments de convivialité avec des connaissances ou des amis ont fortement manqué. « Ça nous permet de penser à autre chose et de nous aérer l'esprit ».

Un mot pour décrire le CCAS et l'aide à domicile?

Les réponses sont unanimes. Tous jugent le service bien organisé, à l'écoute et attentionné. En bref, un service qui pense à eux.

sommaire 31

Page 1: L'action sociale : une priorité

Page 2: Edito / Actualités

Page 3: Vie quotidienne / Ca vous intéresse Page 4: Ça bouge à Castillon-la-Bataille

Page 5: Castillon-la-Bataille en images

Page 6: Agenda / Vous accueillir / Nos joies nos peines / Ça s'est passé / Vœux 2021





Le mot du Maire

En ces temps gris de pandémie, la situation des plus fragiles doit faire l'objet d'une attention toute particulière. À Castillon-la-Bataille, les personnes les plus vulnérables sont accompagnées et soutenues au quotidien par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lien étroit avec le Conseil départemental de la Gironde. Pendant toute la période du confinement, nous avons ainsi mis en place un registre des personnes vulnérables, âgées, malades ou handicapées. Une fois par semaine, les services municipaux et les élus appellent ces personnes, à la fois pour prendre des nouvelles mais aussi pour maintenir le contact. Il s'agit pour nous à la fois d'un devoir d'humanité, de solidarité mais aussi de l'expression bienveillante d'une proximité. Car les chiffres nous rappellent qu'en cette période de « distanciation sociale » (que ce mot est effrayant...), les personnes fragiles meurent aussi d'isolement. Et le confinement censé les protéger les prive de tous les bons jours qu'il leur reste à vivre accélérant processus de vieillissement. C'est pourquoi il nous faut à la fois conjuguer les règles de prévention sanitaire, les gestes barrières et le maintien tout aussi essentiel des liens humains et chaleureux. Avec notre personnel d'aide à domicile, avec notre concierge de ville, avec le portage des repas, nous nous employons à garantir cette exigence d'humanité. Notre commune agit pour ne laisser personne au bord de la route et notamment les personnes les plus fragiles. Je sais que chacune et chacun d'entre vous y sera attentif en cette période de Noël.

ACTUALITÉS

RENCONTRE AVEC... ALEXANDRA GENESTE-GAUTHIER

Alexandra Geneste-Gauthier est arrivée à la mairie en En parallèle, j'accompagne aussi Sylvie Vigier sur la juin 2017. Elle a remplacé Valérie Marque au service urbanisme de la mairie. Après avoir partagé son temps unique électoral.

avec la Maison Frances Services, elle est désormais à 100 % sur le volet urbanisme.

Quelles sont vos missions?

Je suis responsable du service urbanisme. J'ai un rôle de veille, notamment sur le permis de louer, et je suis en lien avec les notaires pour les ventes de biens par exemple. En mairie, je fais beaucoup d'administratif, réceptionnant les dossiers de permis de construire et les déclarations préalables de travaux. Une de mes missions principales consiste aussi à

projet d'aménagement. Je réponds à leurs questions sur les ventes, les travaux, le zonage, ce que l'on peut faire et ce qui est interdit par le Plan local d'urbanisme!

préparation des élections et la mise à jour du registre

Quel est votre rôle sur le projet de Renouveau?

J'aide le nouveau directeur du programme de revitalisation, Hugo Goffette, sur le volet habitat, dans l'optique notamment de lutter contre l'habitat indigne. Je fais par exemple pas mal de veille sur les permis de louer et de diviser.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail?

Dans mon travail, j'aime tout: la diversité des missions, l'accompagnement des

accueillir les habitants et à les aider à avancer dans leur habitants dans leurs projets, le travail d'équipe en mairie. Je ne suis pas architecte mais je contribue, à mon niveau, au mieux vivre à Castillon-la-Bataille. J'apprécie beaucoup mes collègues et l'ambiance de la mairie!



DOSSIER TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

La loi est votée!



Le mois de novembre restera une date clé sur le long chemin menant à l'entrée de Castillon-la-Bataille dans l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). En effet, c'est en novembre que la seconde loi pour l'extension de l'expérimentation TZCLD à de nouveaux territoires a été votée solennellement par le Parlement: au Sénat le 4 novembre et à l'Assemblée Nationale le 30 novembre. Un vote à l'unanimité qui a réjoui le maire de la ville, Jacques Breillat, le Président de l'association Casti'Lab, Didier Dubreuilh, mais aussi la chargée de mission sur le projet, Audrey Vendrame, et les Castillonnais privés durablement d'emploi: « on n'en pouvait plus d'attendre! ».

Le Président de la République a promulgué la loi le 14 décembre (publication au Journal Officiel le lendemain). Prochaine étape: la publication du décret et du cahier des charges permettant la mise en œuvre du texte législatif, puis le dépôt de candidature de Castillon-la-Bataille, enfin!

Pour en savoir plus sur le chemin de la loi, téléchargez la newsletter n° 17 de la ville et l'association Casti'Lab (sur le site de la ville, onglet > projet > TZCLD ou sur la page Facebook de @Association Castilab).

En amont: la grève du chômage

Covid, confinement, pluie. Un triptyque qui s'est abattu sur Castillonnais privés durablement d'emploi (CPDE) le 5 novembre, le jour programmé de la Grève du chômage. Pour rappel, cette



grève permet aux membres du groupe de se mobiliser et d'aller à la rencontre des habitants, montrer leurs compétences en les mettant bénévolement au service du territoire. Cette année, il était notamment prévu d'aller chez les commerçants les aider sur des missions variées comme l'accueil du public, l'inventaire ou encore la lecture de livres à l'école.

La situation sanitaire a modifié les prévisions des CPDE qui ont choisi de suivre l'initiative du réseau national en multipliant sur les réseaux sociaux les messages positifs sur leurs compétences: « Je suis XX, demandeur d'emploi depuis XX et pourtant je sais faire XX ». Une idée très suivie à Castillon-la-Bataille où même les partenaires ont joué le jeu en proposant photo ou vidéo. Jacques Breillat, Maire de la commune, n'a pas manqué de rappeler son engagement pour le projet. Bravo à tous!



Le concierge de ville reprend du service

Le poste du concierge de ville est de nouveau actif depuis le 1er décembre 2020! Avec un changement puisque Jérôme Martin a été remplacé par Djanick Galinat. Nous souhaitons la bienvenue à ce Castillonnais privé durablement d'emploi qui vient de retrouver un travail et va tout mettre en œuvre pour satisfaire vos besoins quotidiens.

Les missions du concierge de ville ne changent pas et peuvent même être étendues en fonction des compétences de Djanick. Contact : 06 37 94 45 28.

La mairie soutient les demandeurs d'emploi de longue durée

Lors de chaque recrutement d'un nouvel agent, la ville publie l'offre de candidature sur son site et reçoit en entretien les personnes dont le profil correspond au poste. Pendant le dernier trimestre de l'année 2020,

la mairie a embauché deux Castillonnais privés durablement d'emploi. Sylvie Meynard (sur la photo) est restée deux mois à l'accueil de la mairie pour remplacer un agent en congés. Quant à Charlène Troube, elle occupe désormais un poste d'agent d'entretien à l'école élémentaire.



ÇA VOUS INTÉRESSE

La mairie recycle



Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille, veut poursuivre les actions en faveur du développement durable et de l'écologie responsable avec une attention particulière vis-à-vis du recyclage des déchets, notamment liés aux impressions en mairie. Depuis 2017, une imprimante municipale

fonctionne avec des cartouches d'encre recyclées. Les autres imprimantes du bâtiment fonctionnent avec des cartouches qui sont récupérées et recyclées par l'entreprise Sharp.

Castillon, petite ville de demain

Le 5 novembre 2020, Jacques Breillat, Maire de Castillonla-Bataille, a reçu un courrier très attendu de la Préfecture de la Gironde auquel



il a répondu par l'affirmative: oui, la ville officialise sa volonté d'entrer dans le programme gouvernemental destiné aux communes de moins de 20000 habitants, dit « Petites villes de demain ». Le 10 décembre, c'est annoncé par le Gouvernement : Castillon-la-Bataille est retenue pour être une « Petite ville de demain ». L'objectif de ce programme est d'accélérer les projets des petites villes. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants en accompagnant les collectivités et en leur donnant les moyens de mettre en œuvre leurs ambitions; pour nous, la revitalisation urbaine.

Refaire sa carte d'identité ou son passeport



La mairie de Castillonla-Bataille dispose d'un service qui s'occupe des cartes d'identité et des passeports et les demandes sont très nombreuses. Comment faire sa demande dans de bonnes conditions?

Marie-Claire Lamarzelle

À noter: la procédure est similaire pour l'obtention

d'une carte nationale d'identité et d'un passeport. Il faut prévoir **6 à 8 semaines** entre le dépôt du dossier et la réception du document officiel. Afin d'éviter des rendez-vous inutiles, le service n'accepte que les dossiers complets.

1. JE COMPLÈTE MON DOSSIER

Je complète mon dossier de pré-demande en ligne sur https://passeport.ants.gouv.fr

2. JE PRENDS RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Je prends rendez-vous en ligne pour déposer mon dossier via la plateforme dédiée https://rendezvousonline.fr. À la date choisie, je me rends en mairie au service passeport avec mon dossier imprimé et les pièces obligatoires (liste sur le site de la ville)

3. JE RÉCUPÈRE MA CARTE OU MON PASSEPORT

J'attends le SMS m'indiquant que ma carte ou mon passeport est en mairie

Lorsque j'ai reçu le SMS, je prends rendez-vous via la plateforme dédiée pour récupérer ma carte ou mon passeport à la mairie: https://rendezvousonline.fr.

À noter: si votre carte d'identité a été réalisée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013, elle est valable 5 ans de plus (en France uniquement). Vous n'avez pas besoin d'en refaire une.

En moyenne, la ville reçoit 28 personnes par jour.

DOSSIER SENIOR

NOËL FRAPPE À LA PORTE

Le Maire de Castillon-la-Bataille, Jacques Breillat, et son adjointe aux solidarités, Josiane Roche, ont une tradition qu'ils effectuent ensemble chaque année: la distribution des colis de noël aux habitants en grande nécessité. Courant décembre, ils font le tour de la ville et apportent un peu de réconfort à des personnes vivant dans des conditions très difficiles. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanger avec ces habitants parfois très isolés. Cette année, 13 personnes ont bénéficié des colis de noël. L'action menée dans une grande simplicité depuis 2008 est coordonnée par Corinne Manès, responsable du service social du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Pour tout renseignement, contacter le 05 64 10 12 91.



C'est bon pour le skatepark!



Le Département de la Gironde a annoncé les résultats le $1^{\rm er}$ décembre 2020 et Castillon-la-Bataille fait partie des 52 gagnants! Jacques Breillat, le Maire de la commune, et Hicham Tarza, conseiller municipal en charge de la participation et du dossier, remercient officiellement toutes les personnes qui ont voté pour le projet de skatepark au bord de la Dordogne et lancent un grand bravo à Auriane Pezat et Eva Vicente. Ces deux jeunes femmes ont porté leur idée au Département et ramènent une aide de $50\,000\,\text{C}$. Le projet sera réalisé entre 2021 et 2023 et les élus se remettent à plancher dessus. Auriane et Eva restent bien entendu associées à la réalisation du skatepark.

Votre maire : référent départemental de l'APVF

L'Association des Petites Villes de France (APVF) a nommé Jacques Breillat référent départemental aux côtés de Christine Bost, Maire d'Eysines, et Fabienne Fonteneau, Maire de Saint-Denis-de-Pile. Le Maire de Castillon-la-Bataille, également présent au conseil d'administration, se dit fier de représenter les territoires ruraux.



Plan grand froid



Le Centre communal d'action sociale de Castillon-la-Bataille met en place des mesures dans le cadre du plan Grand froid, effectives jusqu'au 31 mars 2020. Le CCAS tient un registre nominatif où chaque personne isolée ou vulnérable peut s'inscrire. Ce fichier permet de veiller sur les personnes recensées et de

connaître leurs besoins. En cas de déclenchement d'un plan d'urgence, ces personnes peuvent aussi bénéficier d'une aide directe.

Pour s'inscrire: Corinne Manès au 05 64 10 12 91 / ccas@castillonlabataille.fr / MSAP, 2 rue du 19 mars 1962.

Recensement de la population



Le recensement de la population était initialement prévu sur le premier trimestre 2021. Suite à la propagation du virus et à la crise sanitaire encore en cours,

le recensement est reporté à l'année prochaine.

Subventions aux associations



Chaque année, la ville soutient les associations castillonnaises en leur donnant une subvention en fonction des demandes faites auprès de la mairie. Les demandes sont présentées et débattues lors d'un conseil municipal et les élus votent collectivement les sommes attribuées. En 2020, la ville a accordé 58 900 € de subventions aux associations du territoire. Jacques Breillat, maire de Castillon-la-Bataille, et les élus ont souhaité maintenir cette aide financière pour les associations qui ne pouvaient continuer leurs activités, comme ce fut le cas pour l'association de la Bataille, Castillon 1453. Demander une subvention pour l'année 2021 :

Les dossiers sont à télécharger sur le site de la mairie (onglet > mes loisirs > associations), à remplir et à rapporter auprès de Rémi Serain, responsable finances et marchés publics avant le 31 janvier 2021.

Médiathèque : coup de coeur



Dans la forêt - Jean Hegland, éd. Gallmeister

"Quand je pense à la façon dont nous vivions, à la désinvolture avec laquelle nous usions les choses, je suis à la fois atterrée et pleine de nostalgie."

Rien n'est plus comme avant: le monde tel qu'on le connaît semble avoir vacillé, plus d'électricité ni d'essence, les trains et les avions ne

circulent plus. Des rumeurs courent, les gens fuient. Nell et Eva, dix-sept et dix-huit ans, vivent depuis toujours dans leur maison familiale, au cœur de la forêt. Quand la civilisation s'effondre et que leurs parents disparaissent, elles demeurent seules, bien décidées à survivre. Il leur reste, toujours vivantes, leurs passions de la danse et de la lecture, mais face à l'inconnu, il va falloir apprendre à grandir autrement, à se battre et à faire confiance à la forêt qui les entoure, emplie d'inépuisables richesses. Deux jeunes femmes, une forêt, une vie à laquelle elles ne s'attendaient pas. Et pourtant, un roman qui a produit un véritable choc littéraire à sa sortie en 2019. Si vous ne l'avez pas déjà lu, lancez-vous!

Ça bouge à Castillon-la-Bataille!

Se chausser rue Victor Hugo



Encore une ouverture qui vient conforter le rôle commerçant de la rue Victor Hugo. Casti chaussures s'occupe de vos pieds toute l'année et vous propose des sandales, bottes, escarpins et autres chaussures à des prix accessibles. Ce nouveau magasin est à destination des hommes, des femmes et des enfants. Il s'agit d'une initiative d'Alain Leydet, ancien conseiller municipal gérant des pompes funèbres Leydet et du magasin Alain fleurs. Rendez-vous au 42 rue Victor Hugo les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Changement à la Maison de la Presse

La Maison de la Presse est installée à Castillon-la-Bataille depuis de nombreuses années.

Elle est fréquentée par les habitants ainsi que par la Mairie, qui contribue à soutenir le commerce local en y achetant notamment les journaux Sud-Ouest et Résistant. En décembre 2020, la Maison de la Presse a changé de propriétaire. Nous accueillons désormais Vincent Watrigant et souhaitons une bonne continuation à Laurence Vanduynslaeger.



Au revoir Sogbé



Commerce également incontournable de la commune, les Petites Halles ont récemment changé de propriétaire. Les tenues colorées et la bonne humeur de Sogbé Server ont fait place à un jeune couple motivé et accueillant : Jérémy et Solange Legrand. Sogbé et son mari ont accompagné les nouveaux venus pour que la transition se passe bien. Très émue, elle a écrit un texte pour ses clients :

« Chers Clients, Chères Clientes,

Cela fait maintenant plus de 10 ans que nous nous côtoyons quotidiennement lorsque vous venez faire vos courses Aux Petites Halles. Vous m'avez procuré du bonheur, de la joie à discuter, à échanger avec chacun d'entre vous. Vous m'avez permis de m'épanouir dans ce lieu qui, en ces temps, permet de maintenir un lien social

si précieux et qui depuis toujours m'a permis de découvrir des personnes extraordinaires. Ainsi je tenais à remercier, à travers ces quelques mots, chaque personne, client, commerçant de Castillon, ayant un jour foulé le sol de ce magasin, de m'avoir soutenue et accompagnée dans cette aventure.

J'ai, depuis le premier jour, toujours donné le meilleur de moi-même pour vous proposer les meilleurs produits qui soient et cela dans une atmosphère la plus chaleureuse possible. Il est désormais temps pour moi et mon mari de transmettre le flambeau à un jeune couple qui saura, j'en suis sûre, mettre sa touche et toujours vous proposer des produits de qualité. Accueillez-les comme vous m'avez accueillie.

Chaleureusement,

Sogbet SERVER »

Les commerçants posent et s'imposent

En novembre, Corinne Chiquet, patronne de la blanchisserie Au fer chaud, a mis en œuvre une de ses idées : réunir les commerçants essentiels et non essentiels, sans distinction, et décider ensemble d'une ouverture exceptionnelle entre midi et deux heures dès le mois de décembre, et ce pour tous les commerces pouvant rouvrir. Une initiative largement approuvée par Jacques Breillat, le Maire de la commune, qui a permis aux commerçants de poser le temps d'une photo inédite sur les marches de la mairie. Bravo à



Corinne Chiquet et à toutes les personnes impliquées dans ce projet!

Cercle esprit 77 clôture ses activités



Créée en 2010 par Françoise Villechenoux, et comme un clin d'œil à l'année 1977 où un groupe de femmes s'était présenté aux élections municipales, l'association Cercle Esprit 77 a mis fin à ses activités en 2020. Pendant 10 ans, le club a proposé des actions pour promouvoir les femmes, et informé les habitants sur la condition féminine. Cela s'est traduit par des expositions régulières, sur les violences faites aux femmes par exemple, des concerts ou des événements organisés conjointement avec la mairie, comme octobre rose.

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres de Cercle Esprit 77 ont souhaité faire don de leur trésorerie à la mairie. Les 1345,61€ offerts à la ville seront donc utilisés pour une action en faveur des femmes. Photo : 2018 lors d'un spectacle sur les femmes.

CKMS change de local

Catherine Severo et Kévin Moreno, les gérants du magasin CKMS profitent de la nouvelle année pour déménager. Installés depuis plus d'un an dans l'ancien local de Casti Prix, rue Victor Hugo, ils emmènent à présent leurs meubles quelques numéros plus loin, dans un espace moins grand et plus adapté à leurs besoins. Les prestations ne changent pas et les commerçants restent à votre écoute de 8h30 à 12h30 du lundi au samedi. Contact pour la prise de rendez-vous : 09 50 02 86 42.



Le Mounan devint la Pietra Calda



La covid est aussi mal tombée pour Lionel Bouveyron, qui a repris l'ancien restaurant le Mounan. Le confinement du mois de mars a été prononcé à quelques jours de l'ouverture. La pizzeria la Pietra Calda a donc ouvert ses portes virtuellement avec de la restauration à emporter avant de pouvoir accueillir les clients. Pendant le déconfinement, Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-

Bataille, s'est rendu sur place pour souhaiter la bienvenue à toute l'équipe. Lors du second confinement, la Pietra Calda a de nouveau proposé des pizzas à emporter.

1 étoile pour le badminton

La Fédération Française de Badminton a mis en place un processus de labellisation au sein de ses clubs afin de s'assurer de la qualité des prestations proposées. Cette labellisation se décline en étoiles. Le badminton club Castillon a obtenu pour la saison 2020-2021 1 étoile. Bravo à l'équipe encadrante et à Marie-Thérèse Curely, la présidente! INFO: le club accueille 80 licenciés et propose un cours adulte et un cours enfants. Séance découverte gratuite.



Brianna Guérin, membre du club et recevant le prix de la mairie en compagnie de la présidente.



CASTILLON-LA-BATAILLE EN IMAGES

→ Les quais : place aux piétons



Les quais n'ont plus rien à voir avec ce qu'ils étaient il y a quelques années. À présent, les fleurs et la verdure s'imposent et se prêtent aux balades et au farniente. La partie piétonne des quais est très fréquentée et les voitures ne sont pas les bienvenues.

En novembre 2020, des travaux ont complété les aménagements sur la seconde portion des quais, du côté de la cale. Le quai Camille Pelletan a été totalement rénové, qu'il s'agisse de la bande roulante ou des trottoirs. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia Bergerac pour un montant de 108 655€ HT avec le soutien du Département de la Gironde.

→ Pierre Orus s'allume



Le remplacement des lampadaires de certaines zones de la ville était une demande forte des habitants. Au mois de novembre, l'entreprise Derichecourt de Canéjan a fait halte à Castillon-la-Bataille pour changer les foyers lumineux de la place Pierre Orus et de l'avenue des frères Bureau, permettant ainsi un éclairage plus important et de meilleure qualité. Plus encore, Jacques Breillat, Maire de la ville, a souhaité que les ampoules soient des LED afin d'être moins énergivores. Les travaux ont coûté 17 115€ HT avec le soutien du Département de la Gironde.

→ Feuilles d'automne



Si vous habitez en centre-ville, vous entendez sûrement les agents du service technique le matin qui ramassent les feuilles avec un souffleur. Cet appareil facilite la vie des agents et leur fait gagner un temps précieux. À l'automne, le soufflage des feuilles est bien évidemment quotidien.

→ Click & collect à la médiathèque



Pendant le second confinement du mois de novembre, la médiathèque a, comme les commerçants Castillonnais, mis en place le « click & collect », le sésame pour pouvoir continuer ses activités en ligne. Les usagers de la médiathèque ont donc pu continuer à s'enrichir culturellement en choisissant leurs documents (livres, cd, revues, etc.) par internet ou téléphone, et en récupérant leur commande sur un créneau précis. L'objectif de limiter les contacts entre les personnes a été atteint! Depuis le 1^{er} décembre et tout en maintenant le drive, la médiathèque a réouvert au public. Elle peut accueillir 10 personnes maximum en même temps.

→ Castillon fière de ses vins



En novembre, les vins de Castillon Côtes de Bordeaux étaient à l'honneur sur France 3 Aquitaine avec un reportage de Jean-Pierre Stahl présentant le « Palmarès Castillon ». C'est la quatrième édition d'un événement annuel qui rassemble des professionnels autour des vins de l'appellation. Inauguré en 2017, il a pour objectif de distinguer les meilleurs vins de l'appellation sur un millésime donné à l'aveugle. Nous félicitons les lauréats du millésime 2017 : Château Picoron (le Petit Picoron), Château Beynat, Château Brisson, Château de Belcier, Château Roqueville (Cuvée Excellence), Vignobles Comtes von Neipperg / Vins (Château d'Aiguilhe).



→ Valoriser notre patrimoine

Un colis de Noël est arrivé à la mairie de Castillon-la-Bataille le 10 décembre dernier. D'un poids de plus de 20kg, il contenait une plaque de cocher de la ville, entièrement rénovée. La restauration a été effectuée par Nicolas Jamois, un passionné de Courcy-aux-Loges, qui compte à son actif plus de 500 restaurations de plaques. Installées au XIX° siècle, ces plaques étaient accrochées en hauteur dans les carrefours et permettaient aux cochers de se repérer. Celle-ci était installée au croisement de la rue Victor Hugo et de l'avenue Camille Maumey; elle quittera donc prochainement les bras du Maire, Jacques Breillat, pour reprendre sa place.

→ Ho ho ho, c'est noël!



Avez-vous deviné qui se cachait sous les traits du Père Noël de Castillon-la-Bataille? En décembre, l'association des commerçants Plein Centre a fait appel à Casti'Lab et aux Castillonnais privés durablement d'emploi (voir article TZCLD page 2) pour un travail d'animation. C'est Dominique qui a assuré ce rôle, allant au-devant des habitants, grands comme petits.

TRIBUNES

→ Groupe majoritaire « Nous construisons l'avenir ensemble »

Décidément, 2020 est une année qui restera de triste mémoire. La pandémie que nous traversons emporte les victimes du virus, laissant des familles endeuillées dans la douleur et la souffrance de la perte d'êtres aimés. Mais cette crise COVID modifie aussi en profondeur nos habitudes de vie et change notre rapport aux autres en nous invitant à la « distanciation ». Elle provoque une crise économique sans précédent, au cours de laquelle nombre de nos proches se retrouvent ou se retrouveront sans emploi, sans activité et de nombreuses familles démunies. Dans cette période de crise sanitaire, la majorité municipale maintient le cap des projets pour Castillon-la-Bataille. Nous continuons d'avancer avec des réalisations concrètes pour construire l'avenir. Alors, lorsque nous entendons parler d'insécurité dans ce contexte de crise, comme s'il s'agissait d'une priorité du moment, nous considérons que les jeux de posture politicienne ne sont pas de mise. Non, Castillon-la-Bataille n'est pas une ville d'insécurité, les chiffres de la délinquance aux biens et aux personnes le démontrent. En revanche, la tranquillité publique est troublée par une minorité de personnes qui ne respectent pas les règles. C'est pour cette raison que nous avons renforcé les effectifs de la police municipale, crée un réseau de vidéo protection de 18 caméras, mis en place la vidéo verbalisation. C'est pour cela que le Maire a réalisé 575 rappels à l'ordre depuis 2014 et convoqué en Mairie 199 fauteurs de troubles pour les admonester et les verbaliser. C'est pour cela que nous mettons en place un dispositif de prévention spécialisée avec le Conseil départemental. C'est pour cela que nous organisons régulièrement des contrôles de gendarmerie en centreville et que nous menons une lutte sans concession à l'encontre des trafiquants de stupéfiants. C'est pour cela que le Maire réclame sans relâche le retour de nos renforts de gendarmes mobiles. Parce que la tranquillité publique et la sécurité de tous est la première des libertés de chaque habitant, l'équipe majoritaire ne se paie pas de mots. Elle est mobilisée avec détermination sur le terrain pour agir en faveur de l'intérêt général, agir résolument, sans caricature... ni démagogie.

Le Groupe majoritaire « Nous construisons l'avenir ensemble »

→ Groupe d'opposition « Castillon, notre Bataille »

Le début de l'année est propice à se souhaiter le meilleur sur cette nouvelle année 2021. Que vos projets, petits et grands, se concrétisent. Que cette nouvelle année vous donne à réaliser, selon vos espérances, ce que vous désirez, tant pour vous que pour vos proches. La vie est aussi faite d'étapes que nous devons traverser, non sans douleur et tristesse parfois. En ces temps difficiles, que se développent l'entraide et la solidarité, surtout pour les plus fragiles d'entre nous. Notre rôle est d'accompagner au mieux pour que Castillon-la-Bataille se relève, même si la tâche reste plus ardue pour l'Opposition.

Nous regrettons le refus de la municipalité de continuer à remettre en place une commission urbanisme et voirie. Les programmes de revitalisation du centre bourg et des petites villes de demain sont des aides financières qui doivent lutter contre les vacances commerciales. Nous sommes intimement persuadés que ce sentiment partagé qu'il soit nommé « sentiment d'insécurité », « insécurité » ou « ras-le-bol » doit être réglé pour retrouver une ville qui rayonne où il fait bon vivre.

Nous sommes convaincus que cela passe par une période de renforcement de la police municipale de manière conséquente avec une brigade de jour et de nuit en lien avec la gendarmerie. Nous avons besoin d'éléments concernant l'analyse de l'évolution des chiffres de la sûreté publique sur Castillon et la zone pour être entendus sur cette question. Nous avons demandé au Maire ces éléments pour la période 2008 – 2020 en juin.

Nous avons obtenu les chiffres 2020 en fin d'année. Aussi, nous avons envoyé un courrier au Procureur de la République et au sous-préfet afin de les obtenir. Nous vous souhaitons une Belle et Heureuse année 2021 à toutes et à tous.

Patricia Couranjou et Jean-Luc Belleinguer.







La crise sanitaire impacte
le calendrier
des événements,
qui est régulièrement modifié.
Les habitants sont invités
à suivre le site internet,
la page Facebook ou
à appeler la mairie
pour se tenir informés en
temps réel
des manifestations.

→ VISITES DE QUARTIER



Dans le précédent bulletin, nous vous avons présenté une carte avec les élus référents dans chaque quartier. Désormais, pendant les visites de quartier réalisées par le Maire, Jacques Breillat, l'élu référent l'accompagne. Une occasion de se faire connaître et d'être un point d'entrée en cas de difficulté. En décembre, le Maire est donc passé dans le quartier Montesquieu avec Christine Jouanno, adjointe, et Jean-Marie Bénéton, responsable du service technique. Une zone calme et agréable à vivre.



Les vœux du maire et du conseil municipal sont une tradition qui permettent de faire le bilan de l'année écoulée et d'informer les habitants sur les grandes orientations de l'année à venir. D'ordinaire, les vœux se déroulent au Centre culturel et l'ensemble des habitants sont invités. Cette année, la ville doit composer avec la crise sanitaire, les règles de distanciation sociale et les mesures sanitaires en vigueur.

Suivez l'actualité de la ville sur le site internet et sur les réseaux sociaux pour découvrir la forme que prendront les vœux 2021.

NOS JOIES/NOS PEINES

NAISSANCES • RABANIER VILLAUME Océane Océan, le 07 octobre 2020 à Libourne • BARREAU Sohan Tiago, le 10 octobre 2020 à Libourne • MANON Ethan, le 03 novembre 2020 à Libourne • OGUE AKOUN Shaïna Shayé, le 11 novembre 2020 à Libourne • SONKO SONKO Aminata, le 14 novembre 2020 à Libourne • ZORKANI Wassim, le 14 novembre 2020 à Libourne • DAL CIN Lyno, le 16 novembre 2020 à Libourne • LACOSTE Lindsay, le 20 novembre 2020 à Libourne • DAMOU Manel, le 26 novembre 2020 à Libourne

DÉCÈS • RSAUZEAU Ginette Geneviève veuve ORDONNEAU, le 09 octobre 2020 à Castillon-la-Bataille • PEREZ MONGE Isabel, le 15 octobre 2020 à Libourne • EMEREGIE Josette Suzy épouse JANTIEU, le 23 octobre 2020 à Libourne • HOUSSAYE Denise Juliette Augustine, le 02 novembre 2020 à Libourne • LECENES Christiane veuve LEBRETON, le 05 novembre 2020 à Lamothe-Montravel • DEFFARGES Michèle, le 12 novembre 2020 à Castillon la Bataille • LARROQUE Jeanne épouse CARON, le 23 novembre 2020 à Libourne • SICAIRE Michèle Madeleine Josette épouse BRESLAU, le 04 décembre 2020 à Castillon-la-Bataille

_____ vuus alluti

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Lancement officiel de l'opération le 30 janvier 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)! Chaque mois, Jacques Breillat, maire de Castillonla-Bataille, va à la



rencontre des habitants, quartier par quartier. Il organise aussi des réunions de concertation avant de valider tout projet de voirie. Comme il le dit lui-même: « La proximité avant tout! Pas question d'attendre au chaud dans son bureau, un maire doit être sur le terrain. » Depuis sa réélection en mars 2020, Jacques Breillat souhaite renforcer ce lien de proximité avec les habitants. C'est pourquoi il a demandé à Valérie Levernier et Séverine Decrock, conseillères municipales, d'imaginer un accueil des nouveaux arrivants. 4 accueils seront donc organisés sur la commune, le premier à la fin du mois de janvier. Vous êtes nouvel arrivant? Installé à Castillonla-Bataille entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 janvier 2021? Inscrivez-vous à la réunion d'accueil du samedi 30 janvier 2021, à 10h30 à la mairie: culturecom@castillonlabataille.fr

ACCUEIL DES COMMERÇANTS





En cette période délicate de crise sanitaire, Castillonla-Bataille a pourtant enregistré la venue de nouveaux commerces. En plus de la Pietra Calda, installée dans l'ancien Mounan lors du premier confinement, on note l'arrivée de Jérémy et Solange Legrand qui remplacent Sogbet Server et son mari aux Petites Halles (voir page 4), ainsi que Brock'20ème, la brocante rue Victor Hugo (voir bulletin 30). Jacques Breillat est allé à leur rencontre, pour les accueillir et vérifier le bon fonctionnement de leur commerce. C'est difficile mais les commerçants tiennent le coup. Nous leur souhaitons bon courage à tous!

HOMMAGES

Valéry Giscard d'Estaing

La ville a rendu hommage à Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République de 1974 à 1981 suite à

son décès. Un jour de deuil national a été prononcé par le Gouvernement le 9 décembre 2020. La mairie de Castillon-la-Bataille a également mis à disposition des habitants une urne pour recueillir leurs messages de condoléances.



À NOTER

Michèle Breslau

Chère Michèle,

En ce jour d'hiver, de pluie et de tristesse, nous sommes rassemblés avec vos collègues, vos amis, votre famille et vos proches, pour vous dire un dernier adieu. En présence de l'ensemble de ceux qui vous aiment et qui vous ont

aimée, je veux souligner, ici, votre engagement professionnel au service des Castillonnaises et des Castillonnais.

Chère Michèle, vous êtes entrée comme agent occasionnel à la Mairie de Castillon-la-Bataille en 1999. Quelques mois plus tard, en raison de votre sérieux, vous



êtes stagiairisée puis titularisée en qualité d'agent d'entretien. En 2005, vous êtes nommée agent des services techniques à temps complet. En 2017, vous êtes nommée sur un poste d'adjoint technique. Au cours de votre carrière dans les services municipaux, vous avez travaillé aux écoles, à la cantine scolaire, aux gîtes municipaux, mais aussi à l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux (centre de loisirs, perception, office de tourisme et bâtiment de la Mairie).

Je peux en ce jour, témoigner de votre disponibilité et de votre engagement dans la fonction publique territoriale. Plus personnellement, je me souviens de votre grand regard, de votre sourire et de votre gentillesse. Nous nous croisions souvent lorsque vous veniez en Mairie pour prendre soin de nos bureaux en fin soirée. L'hôtel de ville était alors fermé et j'entendais résonner le bruit de vos pas sur le vieux parquet de notre belle Mairie. Aujourd'hui je peux bien vous le dire, vous étiez souvent chère Michèle, le tout dernier sourire de mes longues et harassantes journées de travail de Maire. J'appréciais ces moments fragiles, furtifs et précieux pendant lesquels nous échangions ensemble. Chère Michèle, je voulais vous dire Adieu. Sachez que vous nous manquerez.

Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille

Ça s'est passé...

À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CASTILLON-PUJOLS:

Le parcours Terra Aventura de Castillon-la-Bataille est ouvert au public depuis le 15 décembre 2020 ! Il s'adresse à tous les curieux d'histoire, de patrimoine et de culture... de quoi découvrir la ville tout en s'amusant!

AU DÉPARTEMENT ET À LA RÉGION :

Lors de la commission permanente du Département de la Gironde du 16 novembre 2020, Jacques Breillat, conseiller départemental, a permis l'obtention d'une subvention de 618 469,80€ pourle canton des Coteaux de Dordogne.

Prochain conseil municipal : Lundi 25 janvier à 19h30 Réservation au 06 07 34 13 71

Facebook: ville de Castillon-la-Bataille - Site internet: castillonlabataille.com